



Demission stagiaire statutaire EDF

Par aat91210

Bonjour,

Etant employé chez EDF en tant que stagiaire statutaire (une sorte de période d'essai d'un an), depuis moins d'un mois je souhaiterais arrêter mon contrat. Y'a t'il un préavis à respecter ? Si oui pourrais je invoquer des motifs familiales afin de ne pas effectuer de préavis.

En vous remerciant par avance de votre réponse.